

## Mises à jour du Mercredi 18 mars 2020

### 2 - S'organiser au cabinet

#### Soins habituels

##### Vaccinations

Ne pas interrompre le calendrier vaccinal des petits nourrissons.

[AFPA. Recommandations à l'attention des pédiatres de ville. -18 mars 2020](#)

##### Personnel d'entretien

[HCSP. Nettoyage de la chambre d'un patient infecté \(Page 4\) - 18 février 2020](#)

### 3 - Mesures de prévention primaire

#### Arrêt de travail d'une personne ayant une fragilité

L'Assurance Maladie étend à compter du 18 mars son téléservice de déclaration en ligne [declare.ameli.fr](https://declare.ameli.fr) aux assurés répondant aux critères de fragilité.

Les personnes dont l'état de santé le justifie, peuvent ainsi se connecter directement, sans passer par leur employeur ni par leur médecin traitant, sur le site [declare.ameli.fr](https://declare.ameli.fr) pour demander à être mis en arrêt de travail pour une durée initiale de 21 jours.

Cet arrêt pourra être déclaré rétroactivement à la date du vendredi 13 mars

[Assurance maladie. Communiqué de presse --17 mars 2020](#)

### 4 - Prise en charge diagnostique

#### Identifier les tableaux suspects

##### Mise à jour de zones à risque

<https://www.santepubliquefrance.fr/media/files/01-maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/zones-d-exposition-a-risque-covid-19-17-03-20>

#### RT PCR

NDLR. Quelques messages pratiques après discussion avec le président du Conseil National Professionnel de Biologie :

### Indications

- Si pas de signes cliniques, même si personne contact : pas d'indication de RT PCR (risque de faux négatif)
- Si signes de gravité : RT PCR à l'hôpital via appel 15
- Si signes cliniques chez personne à risque ou chez professionnel de santé : indication de RT PCR en ville.

### RT PCR en ville :

- La situation est très variable sur le territoire
- Quatre facteurs limitant pour les laboratoires de ville : nécessité d'une autorisation de faire le test, d'une autorisation d'avoir l'appareil, d'avoir les kits, et que le personnel soit disponible (suffisamment protégé pour ce geste à risque élevé de contamination, enfants gardés, etc).

### En pratique, en cas d'indication de RT PCR en ville :

- Savoir quel laboratoire est en capacité de faire le test (nous avons demandé la constitution d'un annuaire national)
- Faire une ordonnance détaillant l'indication, les signes cliniques et les facteurs de risque : le laboratoire ne pourra pas réaliser le test en l'absence de ces informations
- Demander au patient de prendre RDV auprès du laboratoire.

## Directives anticipées

Inciter les patients à rédiger leurs directives permettra de respecter leurs souhaits en cas d'aggravation.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32010>

Enjeux éthique en réanimation

<https://www.coreb.infectiologie.com/UserFiles/File/procedures/gt-etic-rea-covid-vp-17-mar-20.pdf>

## Paracétamol

La dispensation par les pharmacies d'officine de spécialités composées exclusivement de paracétamol est, en l'absence d'ordonnance, limitée à deux boîtes pour les patients déclarant présenter des symptômes de type fièvre ou douleurs et une boîte dans les autres cas.

[ANSM. Règles de bon usage paracétamol. 17 mars 2020](#)

[Arrêté du 17 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19.](#)

## Prévention de la iatrogénie

[Portail pharmacologique à destination des patients qui ont des symptômes de Covid-19](#)

## Fin de vie

HAS. Antalgie et pratiques sédatives. 10 février 2020

[https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3150631/fr/antalgie-des-douleurs-rebelles-et-pratiques-sedatives-chez-l-adulte-prise-en-charge-medicamenteuse-en-situations-palliatives-jusqu-en-fin-de-vie](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3150631/fr/antalgie-des-douleurs-rebelles-et-pratiques-sedatives-chez-l-adulte-prise-en-charge-medicamenteuse-en-situations-palliatives-jusqu-en-fin-de-vie)

## 5 - Prise en charge thérapeutique

### Arrêt de travail

#### Personne à risque de Covid-19 grave

*Assurance maladie. Communiqué de presse –17 mars 2020*